

**DEPARTEMENT DES YVELINES  
COMMUNE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**AMENAGEMENT D'UN PASSAGE PIÉTONNIER  
ET DEMOLITION D'UN GARAGE  
AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE**

LOT N° .....

## **PROCEDURE**

Mise en concurrence par procédure adaptée suivant les dispositions des articles 28 et 40 du code des Marchés Publics.

## **MAITRISE D'OUVRAGE**

VILLE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU

## **MAITRISE D'OEUVRE**

La maîtrise d'œuvre est assurée par les services techniques municipaux

Comptable public assignataire des paiements : **Madame le Trésorier Municipal de la Ville**

**ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché concerne des travaux d'aménagement d'un passage piétonnier et la démolition d'un garage situé avenue de la République à Neauphle-le-Château

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire.

**ARTICLE 2 : CONTRACTANT**

(Je soussigné) (Nous soussignons).....

Agissant au nom et pour le compte de.....

Ayant son siège social.....

.....

Numéro d'identité SIRET.....

Code APE.....

Agissant en tant que mandataire :

Du groupement solidaire

Du groupement conjoint

Pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature ;

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

- après avoir établi et fourni les déclarations et attestations prévues à l'article 45 du Code des Marchés Publics,

(m'engage) (nous engageons) à fournir, avec l'offre des travaux, les certificats sociaux et fiscaux délivrés par les administrations et organismes compétents.

(affirme) (affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à (mes) (nos) tort(s) exclusif(s) que l'entreprise, la société ou le groupement pour lequel j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52.401 du 14 Avril 1952 (article 45 du Code des Marchés Publics), modifié par l'article 56 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

- m'engage ou engage le groupement dont je suis le mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement, exprimé en euro.

(m'engage) (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

(atteste) (attestons) sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 620.3, L 143.3 et L 143.5 du Code du Travail ou règles d'effets équivalentes pour les candidats étrangers.

N'(ai) (avons) fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L324-10, L 341-6, L 125-1,et L 125-3 du Code du Travail.

L'offre ainsi présentée, ne (me) (nous) liant toutefois que si son acceptation (m'est) (nous est) notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite de remise des offres.

**ARTICLE 3 : PRIX**

L'unité monétaire retenue sera l'euro.

Le montant du présent marché s'élève à la somme de :

Prix hors T.V.A. .... (en chiffres)

T.V.A. au taux de 20% .... (en chiffres)

Montant T.V.A. incluse ..... (en chiffres)

.....

.....(en lettres)

Les prix sont fermes et non révisables pour une commande passée dans un délai de quatre-vingt-dix jours.

**ARTICLE 4 : SOUS-TRAITANCE**

**4-1 - Montant sous- traité désigné au marché**

Les annexes n°            au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

montant hors T.V.A. : .....(en chiffres)

T.V.A. au taux de 20 %, soit : .....(en chiffres)

montant T.V.A incluse : .....(en chiffres)

.....

.....(en lettres)

**4-2 - Montant sous-traité envisagé**

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage ;

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	montant hors TVA	Montant de la TVA	Montant TVA incluse
Total			

#### **4-3 - Créance présentée en nantissement ou cession**

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :  
.....Euros, TVA incluse.  
.....Euros (en lettres).

**Nota:** au moment de la remise des offres, tous les montants relatifs à la sous-traitance et au nantissement sont à apprécier par rapport au montant minimal du marché.

#### **ARTICLE 5 : AVANCE FORFAITAIRE**

Le titulaire du marché déclare (accepter) (refuser) l'avance forfaitaire.

Le montant de l'avance forfaitaire sera fixé suivant l'article 87 du code des marchés publics.

#### **ARTICLE 6 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **ARTICLE 7 : DELAI D'EXECUTION**

##### **7-1: Période de préparation**

Le délai de la période de préparation est d'une semaine à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer.

Il est compris dans le délai d'exécution.

##### **7-2: Délais d'exécution**

La durée globale du marché, tous lots confondus, est fixée à six (6) semaines à compter de la date de notification fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux.

La date probable de commencement de travaux est prévue dans le courant du mois de septembre 2016.

**ARTICLE 8 : PAIEMENTS**

Le Maître de l’Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

- du compte ouvert au nom de :.....
- désignation du compte à créditer : Etablissement.....
- adresse : .....
- sous le numéro:

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé

Toutefois, le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux

----- **acceptation de l'offre** -----

Fait en un seul original,

A \_\_\_\_\_, le

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »  
Signature de l'entrepreneur,

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

A Neauphle-le-Château, le

Le Maire,

Bernard JOPPIN

----- **Date d'effet du marché** -----

Reçu notification du marché le .....

L'entrepreneur / le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le .....  
par l'entrepreneur / le mandataire du groupement destinataire,

Le ..... (date d'apposition de la signature ci-après)

Pour le représentant légal de la collectivité.

Le Maire,

Bernard JOPPIN